



CRÉDIT MUTUEL VALLÉE DE JOUX

# Rapport de gestion 2022

# Pour votre conseil, misez sur la proximité



CRÉDIT MUTUEL VALLÉE DE JOUX



## Contenu

- 4 Rapport du Président
- 6 Présentation des organes
- 9 Bilan
- 10 Compte de résultat
- 11 Présentation de l'état des capitaux propres
- 14 Annexe
- 28 Rapport de l'organe de révision
- 30 Publication selon les exigences prudentielles

# Rapport du Président du Conseil d'administration

Après 2 années marquées du sceau Covid, 2022 pouvait nous laisser entrevoir un retour progressif à la «normale». Ce rêve fut bref puisque, à fin février, la montée brutale des antagonismes entre la Russie et l'Ukraine déboucha sur l'invasion de l'est de cette dernière par les forces armées soviétiques. Ce conflit a déjà fait plusieurs dizaines de milliers de victimes et poussé des millions de personnes à fuir les zones de guerre. Cette situation catastrophique met clairement l'Europe sous la menace d'un conflit de plus grande envergure, les belligérants campant aujourd'hui sur des positions irréconciliables, excluant tout espoir de solution négociée à court terme.

Vu le soutien des Etats-Unis et de la plupart des pays occidentaux à l'Ukraine, vu les sanctions économiques et financières prises à l'encontre de la Russie, vu aussi le blocage des ports ukrainiens, les pénuries de matières premières alimentaires et énergétiques se sont vite fait ressentir. Une crise économique mondiale était inévitable, ce d'autant, qu'en Chine, la politique «zéro Covid» continuait à impacter significativement la production (et l'exportation) de composants et autres biens indispensables aux industries du monde entier.

Les prix de la plupart des biens et services ont alors flambé et l'inflation s'est rapidement propagée pour atteindre 3% en Suisse, de 6 à 8% en Europe et jusqu'à ... 95% en Argentine ! Une situation qui fit plonger de 10% à 20% pratiquement tous les marchés financiers sur l'ensemble de la planète et qui fait désormais planer un risque élevé de récession en 2023.

Alors que la Banque Nationale Suisse prédisait l'année dernière encore plusieurs années de taux négatifs, ces derniers ont été gommés en quelques mois afin de ralentir l'économie et lutter contre le renchérissement des prix. En 6 mois, le taux directeur de la BNS passait ainsi de - 0,75% à + 1%.

Comment expliquer alors que plusieurs secteurs aient malgré tout enregistré des records en 2022 ? Je pense notamment à l'industrie horlogère, le poumon économique de notre

région, qui a vu ses exportations bondir de 11% durant l'exercice. La branche semble «ignorer» le contexte politico-économique actuel et souffre d'une grosse pénurie de main d'œuvre. Mais ce n'est pas le seul secteur dans ce cas; l'hôtellerie-restauration et la santé, durement touchées par le Covid au cours des deux années précédentes, peinent aussi à trouver des forces vives.

L'année 2022 fut donc très agitée. Mais le Crédit Mutuel de la Vallée n'a pas trop souffert de ces turbulences et l'activité fut soutenue.

## Bilan

Malgré l'introduction d'un taux négatif au 2<sup>ème</sup> trimestre, les dépôts de la clientèle (CHF 143,5 mio) ont même très légèrement progressé par rapport à l'année précédente (CHF 142,1 mio). Ce taux, pénalisant les avoirs de la clientèle au-delà d'un certain montant, a toutefois été supprimé quelques mois plus tard, suite à la hausse du taux directeur de la BNS précédemment évoquée.

Pour assurer le développement de nos affaires et optimiser la structure de notre refinancement, nous avons focalisé nos efforts sur la souscription par la clientèle de bons de caisse (+ CHF 3,5 mio) et procédé à des emprunts importants auprès de la Banque des Lettres de gage (+ CHF 9,2 mio). Il en résulte un bond des liquidités (+ CHF 11,3 mio).

Quant aux prêts hypothécaires, malgré un environnement très concurrentiel, ils ont progressé de CHF 4,4 mio, un chiffre conforme à nos attentes.

Compte tenu du résultat de l'exercice, les fonds propres progressent à CHF 21,6 mio (ex CHF 20,9 mio à fin 2021), soit 9,6% (ex 9,9%) du total du bilan. Ce léger recul en valeur relative s'explique notamment par la très forte progression de la taille du bilan résultant des emprunts. Les fonds propres demeurent toutefois bien adaptés à la situation puisqu'ils se montent à 116% des exigences minimales en la matière.



### Compte de résultat

Les taux hypothécaires ont fortement évolué à la hausse au cours des derniers mois de l'année. Compte tenu de la prédominance de prêts à taux fixes, l'effet positif fut limité aux nouvelles affaires et au renouvellement d'affaires existantes sur cette courte période. Cela n'a pas permis de compenser la baisse des revenus résultant des nouvelles affaires ou renouvellement d'affaires à des taux extrêmement bas au cours des premiers mois de l'année. Compte tenu de la hausse des charges d'intérêts résultant des bons de caisse et des emprunts BLDG, le résultat brut des opérations d'intérêts s'est inscrit à CHF 2,7 mio, en très léger recul (CHF 46'000) par rapport à l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice 2022, nous avons pu réduire de CHF 300'000 nos provisions pour risques sur débiteurs, un montant qui nous permet de renforcer nos provisions pour risque de taux, mais aussi nos réserves pour risques bancaires généraux.

Durant l'exercice écoulé, les charges d'exploitation ont progressé de CHF 70'000, en partie imputables à l'informatique. Ce poste reste toujours difficile à maîtriser, car nous dépendons de partenaires externes et nous n'avons pratiquement aucune emprise sur l'évolution de ces coûts. Nous sommes cependant extrêmement vigilants face à leur évolution et sommes aussi particulièrement satisfaits d'avoir pu prolonger, sur une longue durée, le contrat qui nous lie à notre prestataire actuel. Les coûts annuels récurrents futurs se calculeront désormais sur une base légèrement inférieure à celle de 2022, mais ils seront indexés sur l'indice des prix à la consommation.

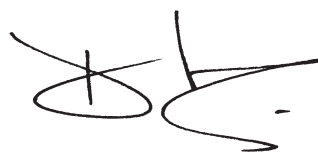
Compte tenu de ce qui précède, le bénéfice net de l'année se monte à CHF 506'000 (ex CHF 511'000 en 2021) et il sera proposé à l'assemblée générale un dividende de 16%, identique à celui de l'exercice précédent.

### Perspectives

Le conflit russo-ukrainien ne semblant pas s'apaiser, les prix élevés de l'énergie et de certaines matières premières vont perdurer. Pour ce qui concerne les risques énergétiques, ils ne se limitent pas à l'évolution des prix du gaz, du mazout ou de l'électricité. Il y a notamment un risque avéré de pénurie de courant électrique au printemps 2023 suite au conflit en Europe de l'Est, mais aussi à cause du nombre inhabituellement élevé de réacteurs nucléaires français en maintenance. De plus, la conversion lente, mais désormais inéluctable, du parc automobile vers des véhicules plus propres, donc à propulsion électrique, est venue amplifier le déséquilibre.

En résumé, si le conflit russo-ukrainien ne met pas directement aujourd'hui en péril l'activité économique du pays, et celle de notre région plus particulièrement, les dommages de répercussion sont importants. Et de nature à perturber considérablement l'activité économique dans le futur.

Dans un premier temps, compte tenu de la structure de notre bilan, c'est la remontée brutale des taux d'intérêts qui pèsera sur les résultats de notre établissement en 2023. Quant aux pénuries éventuelles d'électricité, leur incidence sur la marche des affaires est difficile à évaluer, mais elle ne paraît pas devoir être trop impactante à première vue.



Pierre Dubois  
Président du Conseil d'administration

# Organes

## Conseil d'administration

| Fonction                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Prénom Nom                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Domicile          | Naissance | La première élection | Terme du mandat |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-----------|----------------------|-----------------|
| Président                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Pierre Dubois <sup>1</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | L'Orient          | 1959      | 05.04.1990           | 2023            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Après son Master en économie, Pierre Dubois a travaillé à l'UBS, au sein du service des crédits pendant 6 ans pour ensuite occuper le poste de responsable financier auprès d'Audemars Piguet SA de 1990 à 2002, puis de COO jusqu'en 2004. Il crée avec son épouse sa propre entreprise horlogère, Pierre DeRoche SA, en 2004 et y a donc occupé le poste de CEO pendant plus de 13 ans. En 2017, il devient CEO de l'entreprise familiale Dubois Dépraz SA.                                                                                                                                                                                                                                                              |                   |           |                      |                 |
| Vice-Président                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Fontannaz Charles                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Les Charbonnières | 1969      | 22.04.2021           | 2024            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Après avoir obtenu sa licence en sciences économiques à la HEC de Lausanne, Monsieur Fontannaz a, de 1998 à 2005, la responsabilité de mandats d'audit pour les PME et filiales de groupes internationaux chez PwC. Entre 2005 et 2006 Monsieur Fontannaz a la charge de contrôleur de groupe pour les filiales suisses et étrangères chez Audemars Piguet SA. Il s'occupe ensuite dès 2006 du management de la fusion qui a donné naissance au groupe Valtronic Technologies. Grâce à son diplôme d'expert-comptable, il relève le défi de cofonder son entreprise de conseil en 2011. Depuis décembre 2020 Charles Fontannaz est désormais entrepreneur indépendant et a créé sa propre entreprise de conseil financier. |                   |           |                      |                 |
| Membres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Céline Renaud <sup>1-2</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Le Sentier        | 1975      | 30.04.2014           | 2023            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Entrepreneure et conférencière, Céline Renaud s'est spécialisée dans l'accompagnement pour la prise de parole en public et l'accompagnement entrepreneurial. Après ses études à l'Ecole Hôtelière de Lausanne, elle a travaillé une dizaine d'années dans la haute horlogerie et dans l'industrie en marketing et en finances, puis elle a créé et dirigé pendant 15 ans une manufacture de lutherie innovante qu'elle a transmis avec succès en 2020. Elle est également l'auteure de deux livres sur l'entrepreneuriat et elle est chroniqueuse à l'AGEFI. Elle fait partie du Cercle Suisse des Administratrices.                                                                                                       |                   |           |                      |                 |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Jean-François Piguet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Le Pont           | 1966      | 25.04.2018           | 2023            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Après avoir terminé son apprentissage de menuisier en 1987. Jean-François Piguet est engagé chez Jean-Luc Berney SA aux Bioux cette même année. Monsieur Piguet y travaillera pendant plus de 20 ans avant de reprendre l'entreprise à son nom, Menuiserie-charpente JF Piguet Sàrl.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                   |           |                      |                 |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Sarah Golay-Blondel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Le Sentier        | 1969      | 04.06.2020           | 2023            |
| Opticienne diplômée, Madame Sarah Golay-Bondel a débuté son activité professionnelle par un apprentissage entre Lausanne et Morges, puis a obtenu son diplôme supérieur d'opticienne en 1994. En août 2004, elle relève le défi d'ouvrir son propre magasin au Sentier, Star Optic. Elle y assume la gestion, la vente ainsi que la formation des apprenti(e)s. En parallèle, elle a présidé durant 6 ans le Comptoir de la Vallée.                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                   |           |                      |                 |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Dider Meylan                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Le Solliat        | 1970      | 04.06.2020           | 2023            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | A la fin de sa formation d'agriculteur section montagne en 1990, Monsieur Didier Meylan a repris le domaine familial situé au village du Solliat qu'il a considérablement développé. L'été la production laitière est transformée en fromage par son fils Raphaël sur l'alpage du Cernet. Très impliqué dans la vie rurale, il est membre des sociétés de Laiterie de la Commune et préside la société coopérative des Begnines et «la journée des alpages du Jura Vaudois».                                                                                                                                                                                                                                               |                   |           |                      |                 |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Serge Laville <sup>2</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Delémont          | 1973      | 04.06.2020           | 2023            |
| Après ses études d'économiste d'entreprise à la HEN (Haute Ecole de Gestion de Neuchâtel) et d'expert-comptable diplômé, Monsieur Serge Laville a occupé différents postes auprès de l'entreprise PricewaterhouseCoopers (PwC) de 2002 à 2010 dont notamment à Zürich, Sydney et Bâle. En 2011, il est engagé au sein du groupe bancaire Valiant en tant que responsable des départements comptabilité, contrôle de gestion et CFO adjoint. Il est également membre de la commission d'éthique d'EXPERT Suisse, membre du Comité de Caritas Jura et préside une association humanitaire. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                   |           |                      |                 |

<sup>1</sup> Membres du Comité du Conseil d'administration

<sup>2</sup> Membres chargés des tâches du Comité de Surveillance des Risques



Comité du Conseil d'administration

De gauche à droite: Charles Fontannaz, Pierre Dubois, Céline Renaud

## Collaborateurs

| Fonction                                   | Prénom Nom                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Domicile          | Entrée |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------|
| Directeur                                  | Joël Augsburguer<br><i>Après ses études commerciales, Joël Augsburguer a débuté son activité professionnelle comme conseiller auprès de la Banque Cantonale Vaudoise, puis comme directeur auprès du Crédit Foncier Vaudois de 1994 à 1995. Il prend ensuite la direction de la Banque Cantonale Vaudoise au Sentier de 2002 à 2006. Monsieur Augsburguer est engagé en 2006 comme directeur du Crédit Mutuel de la Vallée SA. En parallèle, il a occupé et occupe encore de nombreuses responsabilités dans la vie associative régionale.</i> | Le Sentier        | 2006   |
| Conseiller clientèle<br>Sous-Directeur     | Thierry Matthey                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Les Charbonnières | 1995   |
| Conseillère clientèle<br>Fondée de pouvoir | Patricia Rovisco                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Le Brassus        | 2013   |
| Assistante de direction                    | Laurence Trolliet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Le Sentier        | 2000   |
| Conseillère bancaire                       | Cindy Thomas                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Sarrageois        | 2005   |
| Assistant conseiller                       | Pascal Jaquier                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Le Sentier        | 2021   |
| Conseillère bancaire                       | Marie-Anne Crestin-Billet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Les Charbonnières | 2022   |
| Apprentie                                  | Lili Schluchter                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Les Bioux         | 2022   |



En haut de gauche à droite: Joël Augsburguer, Thierry Matthey, Patricia Rovisco, Pascal Jaquier

En bas de gauche à droite: Laurence Trolliet, Cindy Thomas, Crestin-Billet Marie-Anne, Schluchter Lili

### Organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA, Lausanne

### Révision interne

Mazars SA, Lausanne

**Comptes annuels**



## Bilan 2022

en CHF 1'000

| Actifs                                                               | Annexes        | Exercice de référence        | Exercice précédent        |
|----------------------------------------------------------------------|----------------|------------------------------|---------------------------|
| Liquidités                                                           |                | 38'541                       | 27'219                    |
| Créances sur les banques                                             |                | 1'317                        | 2'075                     |
| Créances sur la clientèle                                            | 1              | 12'372                       | 13'656                    |
| Créances hypothécaires                                               | 1              | 168'356                      | 163'905                   |
| <b>Total des prêts à la clientèle</b>                                |                | <b>180'728</b>               | <b>177'561</b>            |
| Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés   | 2              | 0                            | 4                         |
| Immobilisations financières                                          | 3              | 1'416                        | 1'444                     |
| Comptes de régularisation actifs                                     |                | 196                          | 68                        |
| Participations                                                       | 4              | 261                          | 261                       |
| Immobilisations corporelles                                          | 6              | 1'839                        | 1'982                     |
| Autres actifs                                                        |                | 111                          | 78                        |
| <b>Total des actifs</b>                                              |                | <b>224'409</b>               | <b>210'692</b>            |
| <b>Passifs</b>                                                       | <b>Annexes</b> | <b>Exercice de référence</b> | <b>Exercice précédent</b> |
| Engagements envers les banques                                       |                | 24                           | 1'424                     |
| Engagements résultant des dépôts de la clientèle                     |                | 143'490                      | 142'128                   |
| Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés   | 2              | 0                            | 1                         |
| Obligations de caisse                                                |                | 13'999                       | 10'470                    |
| Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage        | 10             | 42'600                       | 33'400                    |
| Comptes de régularisation passifs                                    |                | 629                          | 628                       |
| Autres passifs                                                       | 7              | 56                           | 52                        |
| Provisions                                                           | 11             | 1'826                        | 1'456                     |
| Réserves pour risques bancaires généraux                             | 11             | 7'030                        | 6'680                     |
| Capital social                                                       | 12             | 1'200                        | 1'200                     |
| Réserve légale issue du capital                                      |                | 380                          | 380                       |
| <i>dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i>  |                | 380                          | 380                       |
| Réserve légale issue du bénéfice                                     |                | 12'761                       | 12'436                    |
| Propres actions (poste négatif)                                      |                | -94                          | -77                       |
| Bénéfice reporté / perte reportée                                    |                | 2                            | 3                         |
| Bénéfice / perte (résultat de la période)                            |                | 506                          | 511                       |
| <b>Total des passifs</b>                                             |                | <b>224'409</b>               | <b>210'692</b>            |
| <b>Opérations hors bilan</b>                                         | <b>Annexes</b> | <b>Exercice de référence</b> | <b>Exercice précédent</b> |
| Engagements conditionnels                                            | 17             | 991                          | 928                       |
| Engagements irrévocables                                             |                | 7'820                        | 5'523                     |
| Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires |                | 290                          | 290                       |

## Compte de résultat 2022

en CHF 1'000

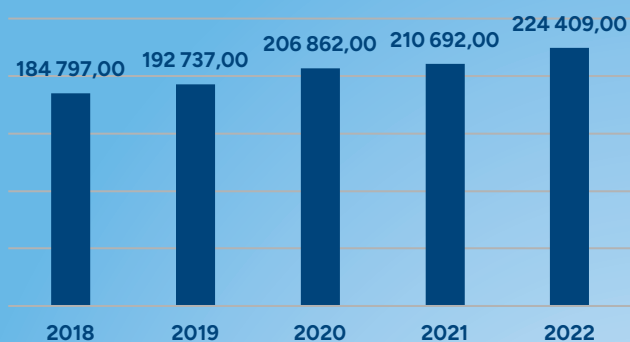
|                                                                                                                   | Annexes | Exercice de référence        | Exercice précédent        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|------------------------------|---------------------------|
| <b>Résultat des opérations d'intérêts</b>                                                                         |         |                              |                           |
| Produits des intérêts et des escomptes                                                                            |         | 3'019                        | 3'027                     |
| Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières                                           |         | 43                           | 43                        |
| Charges d'intérêts                                                                                                |         | -385                         | -347                      |
| <b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>                                                                    |         | <b>2'677</b>                 | <b>2'723</b>              |
| Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts        |         | 300                          | -69                       |
| <b>Sous-total résultat net des opérations d'intérêts</b>                                                          |         | <b>2'977</b>                 | <b>2'654</b>              |
| <b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>                                       |         |                              |                           |
| Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement                                             |         | 44                           | 81                        |
| Produit des commissions sur les opérations de crédit                                                              |         | 19                           | 20                        |
| Produit des commissions sur les autres prestations de service                                                     |         | 393                          | 346                       |
| Charges de commissions                                                                                            |         | -37                          | -39                       |
| <b>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>                            |         | <b>419</b>                   | <b>408</b>                |
| <b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>                                        | 18      | <b>275</b>                   | <b>228</b>                |
| <b>Autres résultats ordinaires</b>                                                                                |         |                              |                           |
| Résultat des aliénations d'immobilisations financières                                                            |         | 0                            | 0                         |
| Produits des participations                                                                                       |         | 57                           | 62                        |
| Résultat des immeubles                                                                                            |         | 59                           | 76                        |
| Autres produits ordinaires                                                                                        |         | 0                            | 18                        |
| Autres charges ordinaires                                                                                         |         | -18                          | 0                         |
| <b>Sous-total autres résultats ordinaires</b>                                                                     |         | <b>98</b>                    | <b>156</b>                |
| <b>Charges d'exploitation</b>                                                                                     |         |                              |                           |
| Charges de personnel                                                                                              | 19      | -862                         | -897                      |
| Autres charges d'exploitation                                                                                     | 20      | -1'370                       | -1'299                    |
| <b>Sous-total charges d'exploitation</b>                                                                          |         | <b>-2'232</b>                | <b>-2'196</b>             |
| Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles |         | -143                         | -149                      |
| Variations des provisions et autres corrections de valeur, et pertes                                              |         | -370                         | -201                      |
| <b>Résultat opérationnel</b>                                                                                      |         | <b>1'024</b>                 | <b>900</b>                |
| Produits extraordinaires                                                                                          | 21      | 1                            | 0                         |
| Charges extraordinaires                                                                                           | 21      | 0                            | 0                         |
| Variations des réserves pour risques bancaires généraux                                                           | 21      | -350                         | -280                      |
| Impôts                                                                                                            | 22      | -169                         | -109                      |
| <b>Bénéfice de l'exercice</b>                                                                                     |         | <b>506</b>                   | <b>511</b>                |
| <b>Répartition du bénéfice</b>                                                                                    |         |                              |                           |
|                                                                                                                   |         | <b>Exercice de référence</b> | <b>Exercice précédent</b> |
| Bénéfice de l'exercice                                                                                            |         | 506                          | 511                       |
| Bénéfice reporté                                                                                                  |         | 2                            | 3                         |
| <b>Bénéfice au bilan</b>                                                                                          |         | <b>508</b>                   | <b>514</b>                |
| <b>Répartition du bénéfice</b>                                                                                    |         |                              |                           |
| - Attribution à la réserve légale issue du bénéfice                                                               |         | -300                         | -320                      |
| - Distributions au moyen du bénéfice au bilan                                                                     |         | -192                         | -192                      |
| <b>Report à nouveau</b>                                                                                           |         | <b>16</b>                    | <b>2</b>                  |

## Présentation de l'état des capitaux propres

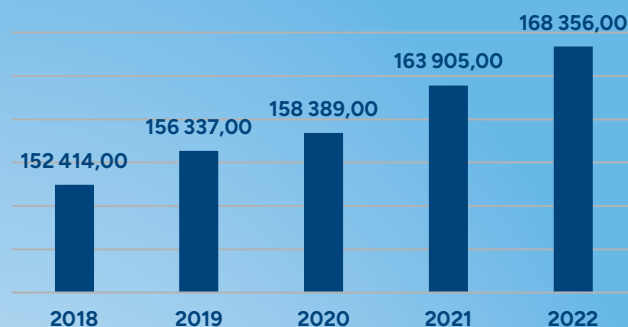
en CHF 1'000

|                                                                         | Capital social | Réserve issue du capital | Réserve issue du bénéfice | Réserves pour risques bancaires généraux | Bénéfice reporté | Propres parts du capital | Résultat de la période | Total         |
|-------------------------------------------------------------------------|----------------|--------------------------|---------------------------|------------------------------------------|------------------|--------------------------|------------------------|---------------|
| <b>Capitaux propres au début de la période de référence</b>             | <b>1'200</b>   | <b>380</b>               | <b>12'436</b>             | <b>6'680</b>                             | <b>3</b>         | <b>-77</b>               | <b>511</b>             | <b>21'133</b> |
| Dividendes et autres distributions                                      | 0              | 0                        | 0                         | 0                                        | 0                | 0                        | -192                   | -192          |
| Autres dotations affectant les réserves pour risques bancaires généraux | 0              | 0                        | 0                         | 350                                      | 0                | 0                        | 0                      | 350           |
| Autres dotations affectant les autres réserves                          | 0              | 0                        | 320                       | 0                                        | 0                | 0                        | -320                   | 0             |
| Modification du bénéfice reporté                                        | 0              | 0                        | 0                         | 0                                        | -1               | 0                        | 1                      | 0             |
| Acquisition de propres actions                                          | 0              | 0                        | 0                         | 0                                        | 0                | -97                      | 0                      | -97           |
| Aliénation de propres actions                                           | 0              | 0                        | 0                         | 0                                        | 0                | 82                       | 0                      | 82            |
| Impact de l'évaluation subséquente de propres actions                   | 0              | 0                        | 0                         | 0                                        | 0                | 0                        | 0                      | 0             |
| Bénéfice résultant de l'aliénation de propres actions                   | 0              | 0                        | 5                         | 0                                        | 0                | -2                       | 0                      | 3             |
| Bénéfice de l'exercice                                                  | 0              | 0                        | 0                         | 0                                        | 0                | 0                        | 506                    | 506           |
| <b>Capitaux propres à la fin de la période de référence</b>             | <b>1'200</b>   | <b>380</b>               | <b>12'761</b>             | <b>7'030</b>                             | <b>2</b>         | <b>-94</b>               | <b>506</b>             | <b>21'785</b> |

en 1'000.00 CHF



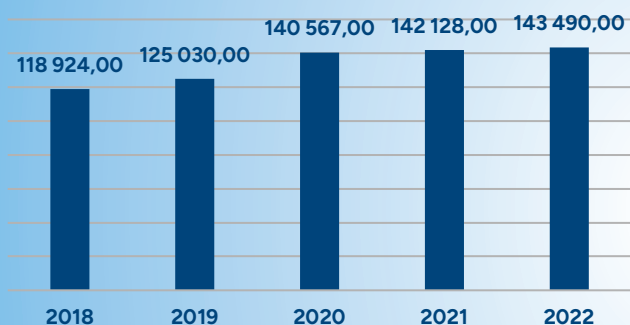
en 1'000.00 CHF



## Taille du Bilan

## Créances hypothécaires

en 1'000.00 CHF



en 1'000.00 CHF



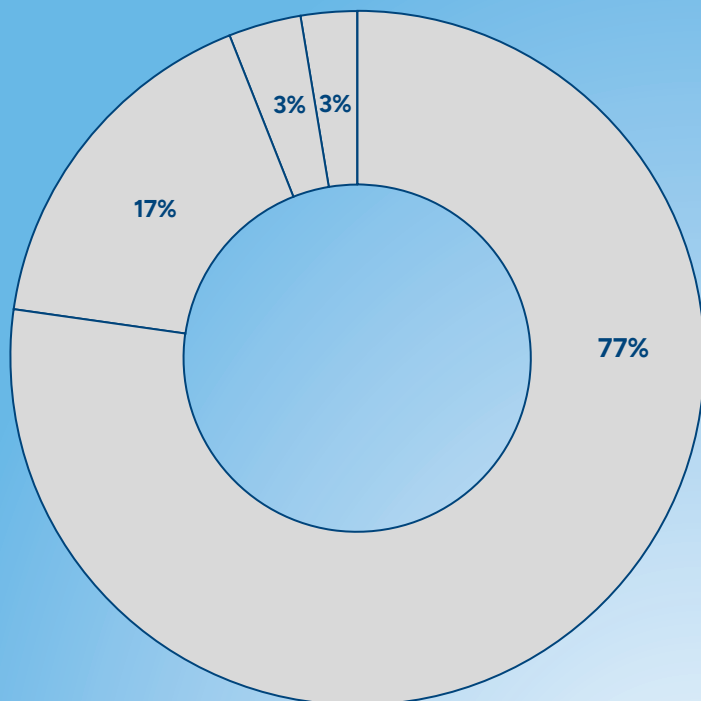
## Dépôts de la clientèle

## Résultat opérationnel

# EVOLUTION SUR 5 ANS

## Chiffres clés





**Habitations (y.c. PPE) 77%**

**Immeubles locatifs 17%**

**Exploitations agricoles 3%**

**Immeubles industriels et artisanaux 3%**

**Répartition des prêts hypothécaires par type de gage**

**15,7%**

**Au-dessus de l'exigence minimale  
de fonds propres**

**Ratio des fonds propres**

**85,2%**

**Taux de refinancement des prêts  
hypothécaires par rapport aux dépôts  
de notre clientèle**

**Taux de refinancement**

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## Annexe

### Principales activités de notre banque

Le Crédit Mutuel de la Vallée SA, banque régionale, a son siège au Sentier et ne possède pas de succursale. Son activité se déroule principalement à la Vallée de Joux.

La banque est spécialisée dans les opérations d'intérêts, à savoir la collecte d'épargne et l'octroi de crédits hypothécaires.

La banque emploie 7 collaborateurs et une apprentie, soit 6,6 postes à temps plein.

### Membre de Entris Holding AG

La banque est membre de la Entris-Holding AG et utilise, contre rémunération, les services qui lui sont proposés. Pour offrir ces services, Entris Holding AG et ses sociétés affiliées ont dû effectuer et préfinancer des investissements d'infrastructure. La banque s'est engagée à verser une indemnité de 0,08% du total du bilan en cas d'éventuelle sortie du Entris-Pool des actionnaires.

### Opérations de bilan

Les opérations au bilan constituent la principale source de revenus de la banque, le résultat net des opérations d'intérêts représente 78,98% du total des revenus.

L'essentiel des crédits accordés est couvert par des gages hypothécaires.

A l'actif, les créances hypothécaires, après corrections de valeur, représentent 75,02% du bilan (respectivement 77,79% à fin 2021).

Nos prêts à la clientèle concernent principalement des immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux sont généralement gagés.

Au passif, les dépôts de la clientèle, essentiellement sous forme d'épargne et obligations de caisse, représentent 70,17% du bilan (respectivement 72,43% à fin 2021).

### Opérations de négoce

Les opérations de négoce concernent les opérations de change, devises et billets, réalisées avec la clientèle. Cette activité est plutôt secondaire pour le CMV.

## Opérations de commissions et de prestations de service

Les opérations de commissions et de prestations de service regroupent principalement les courtages sur opérations de bourse, les droits de garde sur les titres en conservation ainsi que le trafic des paiements. La banque n'accepte pas de mandat d'administration de dossiers de titres, par contre, elle exécute les opérations d'achat et de vente de titres ordonnées par les clients.

## Autres secteurs d'affaires

La banque entretient, pour des raisons de liquidités, un portefeuille de titres à rendement fixe.

## Gouvernance d'entreprise

La banque se conforme aux dispositions de gouvernement d'entreprise fixées par la FINMA. En vertu de la circulaire 2017/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, le Conseil d'administration doit être composé d'au moins un tiers de membres réunissant les critères d'indépendances stipulés aux chiffres 17 à 25. D'après ces critères, les membres du Conseil d'administration ne sont notamment pas autorisés à exercer une autre fonction au sein de la banque et ne doivent entretenir aucune relation d'affaires avec cette dernière susceptible de provoquer un conflit d'intérêts. Les dispositions de la circ.-FINMA 2017/1 sont respectées par la banque. Tous les membres du Conseil d'administration remplissent les critères d'indépendance, excepté Monsieur Laville qui représente le groupe Valiant.

## Gestion des Risques

Le Crédit Mutuel de la Vallée SA a dans son organisation un Comité de Surveillance des Risques qui procède à l'évaluation des risques.

Ce comité se réunit au moins 4 fois par année et établit un rapport annuel des risques à l'attention du Conseil d'administration, lui permettant d'analyser les différents critères et résultats, et d'établir les stratégies à mener.

Le Conseil d'administration examine régulièrement au cours de ses séances périodiques les risques essentiels auxquels la banque est exposée.

La banque a identifié 4 risques principaux:

- Les risques de crédit
- Les risques de taux
- Les risques de liquidité
- Les risques opérationnels

## Les risques de crédit

La politique de la banque en matière d'octroi

de crédits est basée sur des principes de prudence. Les autorisations de crédit reposent sur des exigences qualitatives et s'exercent selon les limites de compétences précisées dans le règlement interne. La Banque s'interdit toute opération de nature spéculative et se réfère au règlement des crédits.

## Les risques de taux

Le Crédit Mutuel de la Vallée SA dispose d'un instrument de gestion des risques liés aux variations de taux d'intérêt (Asset & Liability Management, ALM). La maison Fisglobal, spécialiste dans l'ALM, seconde la Banque dans son analyse.

Un rapport est établi mensuellement et le Conseil d'administration est informé activement des résultats.

## Les risques de liquidité

Les risques de liquidité sont gérés et surveillés selon les prescriptions de la législation bancaire.

Au cours du dernier exercice la banque a constamment respecté le ratio LCR minimal requis (voir page 30 du rapport).

## Les risques opérationnels

Le système de contrôle interne encadrant les opérations est évalué chaque année par le Conseil d'administration.

Dans le cadre d'externalisation d'activités, la banque a entre autre confié à Swisscom IT Services le traitement des données de la banque.

Des contrôles et mesures sont pris, tant par la banque que par les sous-traitants, pour minimiser les risques, spécialement dans le cadre des cyber-risques.

## Explications sur les méthodes employées pour l'identification des risques de défaillance et pour la fixation des besoins de corrections de valeur

Pour mesurer et gérer le risque de défaillance, la banque classe ses crédits selon le système de notation des clients «Rating View» de RCG-Risk Consulting Group à Zürich. Celui-ci comprend au total treize classes de notation.

Pour les créances appartenant aux classes 1 à 6, le service de la dette est assuré, la constitution de sûretés est appropriée et le remboursement du crédit ne semble pas menacé. Pour ces créances, sauf exception, aucune correction de valeur pour risque de défaillance n'est constituée.

Pour les créances appartenant aux classes 7 à 13, on doit s'attendre à une exposition plus élevée au risque car il existe

un risque potentiel de perte. Les créances de ces classes de notation sont évaluées sur base individuelle tant au niveau de la solvabilité du preneur de crédit que de la qualité des garanties. Les montants de risque déterminés pour chaque position sont couverts par des corrections de valeur individuelles (risques de défaillance latents) selon la probabilité d'occurrence et en fonction de la classe de rating correspondante.

Les créances des classes 10 à 13 sont considérées comme des créances compromises, c'est-à-dire qu'il est improbable que le preneur de crédit puisse à l'avenir faire face à ses obligations. Ces créances sont évaluées sur base individuelle tant au niveau de la solvabilité du preneur de crédit que de la qualité des garanties. Il convient d'utiliser la valeur de liquidation déterminée. Dans la mesure où la récupération de la créance dépend uniquement de la réalisation des garanties, la part non couverte fait entièrement l'objet de corrections de valeur. Une créance n'est plus considérée comme compromise, si les arriérés de capital et d'intérêts ont été réglés selon les dispositions contractuelles ainsi que lorsque divers critères de solvabilité sont à nouveau remplis.

En plus des corrections de valeur individuelles, et sur la base de l'art. 25 OEPC-FINMA, la Banque constitue des corrections de valeur pour les risques latents de défaillance des créances non-compromises. Les corrections de valeur pour les risques latents des créances non-compromises s'élèvent à 1,39% à fin 2022 (1,41% à fin 2021) du montant total des créances non provisionnées envers la clientèle afin de couvrir les risques inhérents, sectoriel et géographique.

Les avances à des corporations de droit public sont exclues du calcul des corrections de valeur pour les risques latents des créances non-compromises.

Les commissions et les intérêts en souffrance (y compris les intérêts courus) ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat. Les intérêts échus et impayés depuis plus de 90 jours font partie de ces catégories.

Dans le cas de crédits en compte courant, les commissions et les intérêts sont considérés comme étant en souffrance, lorsque la limite de crédit accordée est dépassée depuis 90 jours.

### **Explications sur l'évaluation des couvertures, en particulier sur les critères importants pour la détermination des valeurs vénales et d'avance**

L'estimation des gages immobiliers se base sur les directives de l'Association suisse des banquiers.

La valeur des immeubles est vérifiée à intervalle régulier et selon le type de bien, conformément aux directives internes. Des experts externes reconnus en tant qu'estimateurs peuvent être impliqués pour les objets plus compliqués ou qui ne se trouvent pas dans le rayon d'activité proche.

La banque retient les bases de nantissement suivantes, pour les différentes catégories de bien:

#### **Valeur réelle**

- Maison individuelle et à deux logements
- Appartement en propriété par étage
- Maisons et appartements de vacances
- Terrain (valeur du marché)

#### **Valeur de rendement**

- Immeubles locatifs
- Immeubles commerciaux
- Objets industriels
- Immeubles à utilisation mixte

La valeur d'avance correspond au plus à la valeur de marché. Des taux d'avance maximaux sont donnés par type d'objet.

Pour les créances compromises, les garanties correspondantes sont évaluées à la valeur de liquidation.

### **Explications sur la politique de la banque lors de l'emploi d'instruments financiers dérivés ainsi que lors de l'application de la comptabilité de couverture**

La banque ne recourt pas à des instruments financiers dérivés dans le cadre de l'Asset and Liability Management.

La banque ne propose pas d'instruments financiers dérivés à ses clients.

### **Externalisation d'activités**

Dans le cadre du groupement Entris, la banque a confié le traitement informatique des données, les travaux de bouclage comptable, le giro bancaire, l'administration des salaires et titres à Entris Banking, Equilas et à Swisscom IT Services. Ces externalisations ont fait l'objet, conformément aux exigences de l'Autorité fédérale de surveillance des

marchés financiers FINMA, d'un contrat de service détaillé. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires de services sont tous soumis au secret bancaire.

## Principes comptables et d'évaluation

### Principes de base

La tenue des comptes, l'évaluation et l'établissement du bilan se réfèrent au Code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance, ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques définies par l'ordonnance sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA) et la circulaire 20/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

### Principes généraux

Le Crédit Mutuel de Vallée SA établit ses états financiers statutaires selon une présentation fiable. La situation économique est représentée de telle sorte qu'un tiers puisse s'en forger une opinion fondée.

Les actifs, les passifs et les affaires hors bilan sont évalués individuellement.

La comptabilité et les comptes sont tenus en francs suisses.

### Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont inscrites dans les livres de la banque le jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat. L'évaluation des opérations conclues au comptant mais non encore exécutées est effectuée selon le principe de la date de conclusion. Les opérations conclues à terme sont inscrites dans les affaires hors bilan jusqu'à la date de règlement.

### Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, au taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat (Position «Résultat des opérations de négoce»).

Les taux de change utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants:

|     | 2022             | 2021             |
|-----|------------------|------------------|
|     | Cours de clôture | Cours de clôture |
| EUR | 0.9858           | 1.0336           |
| USD | 0.9246           | 0.9114           |
| GBP | 1.1118           | 1.23             |

### Liquidités

Les liquidités sont inscrites à la valeur nominale.

### Créances et engagements envers les banques

Les créances envers les banques sont inscrites à la valeur nominale déduction faite des corrections de valeur pour risques de défaillance.

Les engagements envers les banques sont portés au bilan à la valeur nominale.

Les avoirs et les engagements en métaux précieux sont évalués à la juste valeur si le métal précieux dont il est question est négocié à un prix donné sur un marché efficient et liquide.

### Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Ces positions sont portées au bilan à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Nous renvoyons aux commentaires sous «Explications sur les méthodes employées pour l'identification des risques de défaillance et pour la fixation des besoins des corrections de valeur», pour la détermination des corrections de valeur sur les créances potentiellement à risque et les avances compromises, ainsi que des corrections de valeur pour risques de défaillance. Le traitement des commissions et intérêt en souffrance est également précisé sous ces commentaires.

### Immobilisations financières

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à leur échéance finale sont évalués et inscrits au bilan à la valeur d'acquisition avec imputation de l'agio ou disagio (composante d'intérêt) sur la durée («méthode Accrual»). Les modifications de



valeur liées aux risques de défaillance sont comptabilisées immédiatement dans la position «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts». Si des titres de créance sont vendus avant l'échéance ou remboursés prématurément, les gains et pertes relatifs à la composante d'intérêt ne sont pas perçus de suite, mais sont délimités sur la durée résiduelle jusqu'à l'échéance initialement prévue.

Les titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à leur échéance finale (destinés à la revente) sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Les titres de participation, les parts de placements collectifs de capitaux, les propres positions physiques de métaux précieux ainsi que les immeubles repris dans le cadre d'affaires de crédits et destinés à la revente sont évalués à la valeur la plus basse. Pour les immeubles repris dans le cadre d'affaires de crédits et destinés à la revente, la valeur considérée est la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur de liquidation.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation allant au plus jusqu'aux coûts d'acquisition est comptabilisée si la juste valeur, tombée sous la valeur d'acquisition, est remontée par la suite. Le solde des variations de valeurs est comptabilisé soit dans la position «Autres charges ordinaires» ou la position «Autres produits ordinaires» du compte de résultat.

Lors de cession d'immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, le résultat réalisé est comptabilisé dans la position «Résultat des aliénations d'immobilisations financières».

Participations

Les participations minoritaires à caractère d'infrastructure ainsi que les participations dans des institutions locales sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les participations sont évaluées individuellement.

La valeur est révisée à chaque date de clôture. Les éventuelles dépréciations supplémentaires («Impairment») sont comptabilisées dans le compte de résultat (position «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles»). Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la position «Produits extraordinaires», les

pertes réalisées dans la position «Charges extraordinaires».

Immobilisations corporelles

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles sont portés à l'actif, s'ils peuvent être utilisés durant plus d'une période comptable et s'ils sont supérieurs à la limite d'activation.

Les travaux de rénovation des immobilisations corporelles existantes sont activés si la valeur d'usage est durablement augmentée ou s'ils entraînent une augmentation notable de la durée de vie et s'ils sont supérieurs à la limite d'activation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées individuellement et portées à l'actif à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires.

Les amortissements sont effectués de façon linéaire, suivant un plan basé sur la durée maximale d'utilisation estimée. La durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations corporelles est la suivante:

| Catégorie                                            | Durée d'utilisation estimée en années |
|------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| Immeubles, sans les terrains                         | Maximum 40 ans                        |
| Autres immobilisations corporelles                   | Maximum 10 ans                        |
| Logiciels, matériel informatique et de communication | Maximum 3 ans                         |

La valeur des immobilisations corporelles est révisée à chaque date de clôture. Les éventuelles dépréciations supplémentaires («Impairment») sont comptabilisées dans le compte de résultat (position «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles»).

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans la position «Produits extraordinaires», les pertes dans la position «Charges extraordinaires».

Engagements résultant des dépôts de la clientèle

Les engagements résultant des dépôts de la clientèle sont portés au bilan à la valeur nominale.

Les engagements sous forme de comptes métaux sont évalués à la juste valeur si le métal précieux dont il est question est négocié à un prix donné sur un marché efficient et liquide.

### **Obligations de caisse**

Les obligations de caisse sont portées au bilan à la valeur nominale.

### **Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage**

Les emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage sont portés au bilan à la valeur nominale. Les commissions liées aux prêts des centrales d'émission de lettres de gage sont considérées comme des composantes d'intérêts et délimitées sur la durée des prêts respectifs («méthode Accrual»).

### **Provisions**

Une provision est constituée si un événement passé crée une obligation probable justifiée dont le montant et/ou l'échéance est incertain mais estimable.

La sous-position «Autres provisions» peut inclure des réserves latentes.

### **Engagements en matière de prévoyance**

La banque est affiliée à la Caisse de pensions Profelia à Lausanne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour la couverture des engagements de prévoyance professionnelle. Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés sur la base des états financiers de l'institution de prévoyance.

En cas de découvert, il existe un engagement économique si les conditions pour la constitution d'une provision sont données.

En cas d'excédent de couverture, il y a un avantage économique s'il est licite et envisagé d'utiliser cet excédent pour réduire les cotisations de l'employeur ou de les utiliser, en dehors des prestations réglementaires, pour un autre usage au bénéfice de l'employeur.

Les cotisations de l'employeur en faveur de l'institution de prévoyance sont comptabilisées dans le compte de résultat dans la position «Charges de personnel».

### **Impôts**

Les impôts sur le capital et le bénéfice courant de l'exercice clos sont calculés en accord avec les prescriptions fiscales. Les engagements issus d'impôts sur le capital et le bénéfice courants sont inscrits dans la position «Comptes de régularisation» passifs.

### **Réserves pour risques bancaires généraux**

Les réserves pour risques bancaires généraux ont été entièrement fiscalisées et sont considérées comme fonds propres au sens de l'art. 21 al. 1, let C, de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR).

### **Propres parts du capital**

Les positions dans les propres actions sont enregistrées et présentées en poste négatif dans le capital propre.

L'achat de propres actions est saisi à la date d'acquisition généralement à la valeur d'acquisition. Celle-ci représente en principe la juste valeur à laquelle elles peuvent être remises à la contrepartie.

Dans le cas d'une cession de propres actions, l'éventuelle différence réalisée entre la valeur courante et la valeur comptable sera créditée ou débitée à la position «Réserve légale issue du bénéfice».

Le dividende sur les propres actions est crédité au bilan, dans la position «Réserve légale issue du bénéfice».

### **Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements d'effectuer des versements supplémentaires**

Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale. Des provisions sont créées pour les risques de pertes identifiables.

### **Modification des principes comptables et d'évaluation**

Aucune modification significative n'a été apportée aux principes d'établissement du bilan et d'évaluation.

### **Événements survenus après la date d'établissement du bilan**

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la banque n'est intervenu après le 31 décembre 2022.

**0%**

d'intérêt durant  
6 mois\*

Utilisez  
vos subventions  
comme  
fonds propres !

Participation de  
**CHF 200.-**  
au CECBPlus

# PRÊT 0% ECO-BONUS

Vous envisagez d'acquérir, construire ou rénover  
un bien immobilier entrant dans une approche durable ?

Le CMV vous propose un prêt spécialement conçu,  
vous permettant de bénéficier de nombreux avantages.

**Ensemble pour un avenir meilleur**

## Informations se rapportant au bilan

### 1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

#### 1.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan

en CHF 1'000

|                                                                        |                              | Nature des couvertures    |                    |                 |                |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------------|---------------------------|--------------------|-----------------|----------------|
|                                                                        |                              | Couvertures hypothécaires | Autres couvertures | Sans couverture | Total          |
| Créances sur la clientèle                                              |                              | 4'057                     | 2'335              | 6'495           | 12'887         |
| – dont créances envers des corporations de droit public                |                              | 0                         | 0                  | 2'672           | 2'672          |
| Créances hypothécaires                                                 |                              |                           |                    |                 |                |
| – Immeubles d'habitation                                               |                              | 150'726                   | 0                  | 3               | 150'729        |
| – Immeubles commerciaux                                                |                              | 130                       | 0                  | 0               | 130            |
| – Immeubles artisanaux et industriels                                  |                              | 20'242                    | 0                  | 1               | 20'243         |
| – Autres                                                               |                              | 642                       | 0                  | 0               | 642            |
| <b>Total des prêts (avant compensation des corrections de valeurs)</b> | <b>Exercice de référence</b> | <b>175'797</b>            | <b>2'335</b>       | <b>6'499</b>    | <b>184'631</b> |
|                                                                        | Exercice précédent           | 170'876                   | 5'291              | 5'569           | 181'736        |
| <b>Total des corrections de valeur</b>                                 | <b>Exercice de référence</b> | <b>3'527</b>              | <b>270</b>         | <b>106</b>      | <b>3'903</b>   |
|                                                                        | Exercice précédent           | 3'711                     | 307                | 157             | 4'175          |
| <b>Total des prêts (après compensation des corrections de valeurs)</b> | <b>Exercice de référence</b> | <b>172'270</b>            | <b>2'065</b>       | <b>6'393</b>    | <b>180'728</b> |
|                                                                        | Exercice précédent           | 167'165                   | 4'984              | 5'412           | 177'561        |

#### Hors bilan

|                                                                      |                              |              |            |              |              |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------------|--------------|------------|--------------|--------------|
| Engagements conditionnels                                            |                              | 388          | 42         | 561          | 991          |
| Engagements irrévocables                                             |                              | 6'755        | 107        | 958          | 7'820        |
| Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires |                              | 0            | 0          | 290          | 290          |
| <b>Total hors bilan</b>                                              | <b>Exercice de référence</b> | <b>7'143</b> | <b>149</b> | <b>1'809</b> | <b>9'101</b> |
|                                                                      | Exercice précédent           | 4'259        | 335        | 2'147        | 6'741        |

#### 1.2 Créances compromises

|                             |                              | Montant brut | Valeur estimée de réalisation des sûretés | Montant net | Corrections de valeurs individuelles |
|-----------------------------|------------------------------|--------------|-------------------------------------------|-------------|--------------------------------------|
| <b>Créances compromises</b> | <b>Exercice de référence</b> | <b>1623</b>  | <b>1367</b>                               | <b>256</b>  | <b>256</b>                           |
|                             | Exercice précédent           | 2086         | 1758                                      | 328         | 328                                  |

Les chiffres comparatifs ont été adaptés en 2022.

## 2 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

en CHF 1'000

|                                                                                   | INSTRUMENTS DE NÉGOCE             |                                   |                                              | INSTRUMENTS DE COUVERTURE                    |                                   |                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------------------|----------------------|
|                                                                                   | Valeurs de remplacement positives | Valeurs de remplacement négatives | Volumes des contrats                         | Valeurs de remplacement positives            | Valeurs de remplacement négatives | Volumes des contrats |
| <b>Instruments de taux</b>                                                        |                                   |                                   |                                              |                                              |                                   |                      |
| - contrats à terme y.c. FRAs                                                      | 0                                 | 0                                 | 0                                            | 0                                            | 0                                 | 0                    |
| <b>Total avant prise en compte des contrats de netting:</b>                       |                                   |                                   |                                              |                                              |                                   |                      |
| Année de référence                                                                | 0                                 | 0                                 | 0                                            | 0                                            | 0                                 | 0                    |
| - dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation                                  | 0                                 | 0                                 | 0                                            | 0                                            | 0                                 | 0                    |
| Année précédente                                                                  | 0                                 | 0                                 | 0                                            | 4                                            | 1                                 | 376                  |
| - dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation                                  | 0                                 | 0                                 | 0                                            | 0                                            | 0                                 | 0                    |
|                                                                                   |                                   |                                   | Valeurs de remplacement positives (cumulées) | Valeurs de remplacement négatives (cumulées) |                                   |                      |
| <b>Total après prise en compte des contrats de netting</b>                        |                                   |                                   | Année de référence                           | 0                                            | 0                                 |                      |
|                                                                                   |                                   |                                   | Année précédente                             | 4                                            | 1                                 |                      |
| <b>Répartition selon les contreparties</b>                                        |                                   |                                   | Instances centrales de clearing              | Banques et négociants en valeurs mobilières  | Autres clients                    |                      |
| Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting) |                                   |                                   | 0                                            | 0                                            | 0                                 |                      |

## 3 Répartition des immobilisations financières

en CHF 1'000

|                                                                                    | Valeur comptable   |                  | Juste valeur       |                  |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------|--------------------|------------------|
|                                                                                    | Année de référence | Année précédente | Année de référence | Année précédente |
| <b>Titres de créance</b>                                                           | 405                | 405              | 396                | 415              |
| - dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance                                | 405                | 405              | 396                | 415              |
| - dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente) | 0                  | 0                | 0                  | 0                |
| <b>Titres de participation</b>                                                     | 950                | 967              | 1'674              | 1'984            |
| - dont participations qualifiées*                                                  | 0                  | 0                | 0                  | 0                |
| <b>Métaux précieux</b>                                                             | 61                 | 72               | 72                 | 72               |
| <b>Immeubles</b>                                                                   | 0                  | 0                | 0                  | 0                |
| <b>Total</b>                                                                       | 1'416              | 1'444            | 2'142              | 2'471            |
| - dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités    | 0                  | 0                | 0                  | 0                |

\* En cas de détention de 10% au moins du capital ou des voix

## Répartition des contreparties selon la notation

en CHF 1'000

|                                            |                           | AAA à AA- | A+ à A- | BBB+ à BBB- | BB+ à B- | Inférieur à B- | Sans notation |
|--------------------------------------------|---------------------------|-----------|---------|-------------|----------|----------------|---------------|
| <b>Titres de créance: valeur comptable</b> | <b>Année de référence</b> | 187       | 18      | 50          | 0        | 0              | 150           |

Notations basées sur les analyses et ratings de Standard &amp; Poor's



#### 4 Présentation des participations

| en CHF 1'000                                                   |                      |                                |                                                 |                 |                    |                       |                                                   |
|----------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------|--------------------|-----------------------|---------------------------------------------------|
|                                                                | Valeur d'acquisition | Corrections de valeur cumulées | Valeur comptable à la fin de l'année précédente | Investissements | Désinvestissements | Corrections de valeur | Valeur comptable à la fin de l'année de référence |
| <b>Autres participations</b><br><i>- sans valeur boursière</i> | 351                  | -90                            | 261                                             | 0               | 0                  | 0                     | 261                                               |
| <b>Total des participations</b>                                | <b>351</b>           | <b>-90</b>                     | <b>261</b>                                      | <b>0</b>        | <b>0</b>           | <b>0</b>              | <b>261</b>                                        |

#### 5 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

A la date du bilan, la banque ne détient aucune participation essentielle (détention de plus de 5% du capital social).

#### 6 Présentation des immobilisations corporelles

| en CHF 1'000                                         |                      |                        |                                                 |                 |                    |                |                                                   |
|------------------------------------------------------|----------------------|------------------------|-------------------------------------------------|-----------------|--------------------|----------------|---------------------------------------------------|
|                                                      | Valeur d'acquisition | Amortissements cumulés | Valeur comptable à la fin de l'année précédente | Investissements | Désinvestissements | Amortissements | Valeur comptable à la fin de l'année de référence |
| Immeuble à l'usage de la banque                      | 5'132                | -3'176                 | 1'956                                           | 0               | 0                  | -128           | 1'828                                             |
| Logiciels, matériel informatique et de communication | 170                  | -144                   | 26                                              | 0               | 0                  | -15            | 11                                                |
| <b>Total des immobilisations corporelles</b>         | <b>5'302</b>         | <b>-3'320</b>          | <b>1'982</b>                                    | <b>0</b>        | <b>0</b>           | <b>-143</b>    | <b>1'839</b>                                      |

#### 7 Répartition des autres actifs et autres passifs

| en CHF 1'000                                                      |                    |                  |                    |                  |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------|--------------------|------------------|
|                                                                   | Autres actifs      |                  | Autres passifs     |                  |
|                                                                   | Année de référence | Année précédente | Année de référence | Année précédente |
| Opérations bancaires internes                                     | 4                  | 4                | 0                  | 2                |
| Impôts indirects                                                  | 107                | 74               | 40                 | 35               |
| Obligations de caisse, coupons non échus et emprunts obligataires | 0                  | 0                | 5                  | 5                |
| Autres                                                            | 0                  | 0                | 11                 | 10               |
| <b>Total</b>                                                      | <b>111</b>         | <b>78</b>        | <b>56</b>          | <b>52</b>        |

## 8 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements, ainsi que des actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

en CHF 1'000

| Actifs mis en gage                  | Exercice de référence               |                       | Exercice précédent                  |                       |
|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|-----------------------|
|                                     | Montant ou valeur comptable du gage | Engagements effectifs | Montant ou valeur comptable du gage | Engagements effectifs |
| Créances hypothécaires              | 52'056                              | 42'600                | 40'402                              | 33'400                |
| <b>Total des actifs mis en gage</b> | <b>52'056</b>                       | <b>42'600</b>         | <b>40'402</b>                       | <b>33'400</b>         |

## 9 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

en CHF 1'000

|                                                                         | Exercice de référence | Exercice précédent |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------|
| Autres engagements envers la clientèle                                  | 0                     | 0                  |
| <b>Total des engagements envers sa propre institution de prévoyance</b> | <b>0</b>              | <b>0</b>           |

### Institution de prévoyance

Les collaborateurs du Crédit Mutuel de la Vallée SA sont assurés auprès de la caisse de pension Profelia. L'âge de la retraite est de 65 ans. Les assurés ont la possibilité moyennant une réduction de rente de prendre leur retraite à partir de 58 ans ou à 65 ans au plus tard. La caisse de pension du Crédit Mutuel de la Vallée SA (Profelia) couvre les prestations minimales obligatoires selon la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle.

### Avantages économiques et charges de prévoyance

Les derniers comptes annuels révisés de l'institution du Crédit Mutuel de la Vallée SA (Profelia) (établis selon la norme Swiss GAAP 26) font apparaître un degré de couverture de:

|                                                               | au 31.12.2022<br>en pourcent | au 31.12.2021<br>en pourcent |
|---------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Caisse de pension du Crédit Mutuel de la Vallée SA (Profelia) | 96,3%, en cours d'audit      | 108,6%                       |

La hauteur réglementaire de la réserve de fluctuation n'est pas atteinte. La sous-couverture n'étant pas inférieure à 95% aucune mesure d'assainissement n'a été mise en place. La correction se fera avec l'évolution du marché. Le taux de couverture de la caisse de pension au 31.12.2022 peut être consulté dans le rapport de gestion 2022 de la caisse de pension Profelia.

### Réserves de cotisations de l'employeur

Il n'existe ni pour cette année, ni pour l'année précédente de réserve de cotisations de l'employeur auprès de l'institution de prévoyance.

### Frais de personnel (inclus frais de prévoyance)

Les contributions à l'institution de prévoyance sont reflétées sous les frais de personnel et totalisent CHF 66'599.10 pour l'année 2022 contre CHF 61'298.20 en 2021.

## 10 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire en cours

en CHF 1'000

| Emetteur                               | Taux d'intérêt moyen pondéré | Echéance    | Montant       |
|----------------------------------------|------------------------------|-------------|---------------|
| Prêts de la Banque des lettres de gage | 0,65%                        | 2024 - 2042 | 42'600        |
| <b>Total</b>                           |                              |             | <b>42'600</b> |

### Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours

en CHF 1'000

| Emetteur                               | Echéance        |                 |                 |                 |                 |               | Total         |
|----------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------|---------------|
|                                        | D'ici une année | >1 –<br>≤ 2 ans | >2 –<br>≤ 3 ans | >3 –<br>≤ 4 ans | >4 –<br>≤ 5 ans | > 5 ans       |               |
| Prêts de la Banque des lettres de gage | 0               | 5'000           | 8'000           | 4'500           | 4'900           | 20'200        | 42'600        |
| <b>Total</b>                           | <b>0</b>        | <b>5'000</b>    | <b>8'000</b>    | <b>4'500</b>    | <b>4'900</b>    | <b>20'200</b> | <b>42'600</b> |

## 11 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

en CHF 1'000

|                                                                                       | Etat à la fin de l'année précédente | Utilisations conformes au but | Reclassifications | Différence de change | Intérêts en souffrance et recouvrement | Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat | Dissolution par le compte de résultat | Etat à la fin de l'année de référence |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------|----------------------|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Provisions pour risques de défaillance                                                | 0                                   | 0                             | 0                 | 0                    | 0                                      | 0                                                         | 0                                     | 0                                     |
| Provisions pour autres risques d'exploitation                                         | 0                                   | 0                             | 0                 | 0                    | 0                                      | 0                                                         | 0                                     | 0                                     |
| Autres provisions                                                                     | 1'456                               | 0                             | 0                 | 0                    | 0                                      | 370                                                       | 0                                     | 1'826                                 |
| <b>Total des provisions</b>                                                           | <b>1'456</b>                        | <b>0</b>                      | <b>0</b>          | <b>0</b>             | <b>0</b>                               | <b>370</b>                                                | <b>0</b>                              | <b>1'826</b>                          |
| <b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>                                       | <b>6'680</b>                        | <b>0</b>                      | <b>0</b>          | <b>0</b>             | <b>0</b>                               | <b>350</b>                                                | <b>0</b>                              | <b>7'030</b>                          |
| <b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays</b>              | <b>4'175</b>                        | <b>0</b>                      | <b>0</b>          | <b>0</b>             | <b>28</b>                              | <b>0</b>                                                  | <b>-300</b>                           | <b>3'903</b>                          |
| - dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises | 328                                 | 0                             | -70               | 0                    | 0                                      | 0                                                         | -2                                    | 256                                   |
| - dont corrections de valeur pour les risques latents                                 | 3'847                               | 0                             | 70                | 0                    | 28                                     | 0                                                         | -298                                  | 3'647                                 |

Les chiffres comparatifs ont été adaptés en 2022.

25

## 12 Présentation du capital social

en CHF 1'000

|                                | Exercice de référence  |                  |                                    | Exercice précédent     |                  |                                    |
|--------------------------------|------------------------|------------------|------------------------------------|------------------------|------------------|------------------------------------|
|                                | Valeur nominale totale | Nombre de titres | Capital donnant droit au dividende | Valeur nominale totale | Nombre de titres | Capital donnant droit au dividende |
| <b>Capital social</b>          |                        |                  |                                    |                        |                  |                                    |
| <b>Total du capital social</b> | <b>1'200</b>           | <b>120'000</b>   | <b>1'200</b>                       | <b>1'200</b>           | <b>12'000</b>    | <b>1'200</b>                       |

## 13 Indication des créances et engagements envers les parties liées

en CHF 1'000

|                        | Créances           |                  | Engagements        |                  |
|------------------------|--------------------|------------------|--------------------|------------------|
|                        | Année de référence | Année précédente | Année de référence | Année précédente |
| Affaires d'organes     | 3'203              | 3'317            | 2'502              | 2'545            |
| Participants qualifiés | 0                  | 0                | 0                  | 0                |
| Autres parties liées   | 0                  | 0                | 0                  | 0                |

La Direction et le Conseil d'administration de la banque, tout comme le reste du personnel, bénéficient de conditions préférentielles en usage dans la branche.

## 14 Indication des participants significatifs

|                                                 | Exercice de référence |                            | Exercice précédent |                            |
|-------------------------------------------------|-----------------------|----------------------------|--------------------|----------------------------|
|                                                 | Nominal               | Taux de participation en % | Nominal            | Taux de participation en % |
| avec droit de vote – Banque Valiant, 3001 Berne | 59'960                | 49,96                      | 49'800             | 41                         |

Aucun autre propriétaire de capital ne détient plus de 3% des droits de vote. Un actionnaire ne peut réunir directement, par ses propres actions ou celles qu'il représente, plus de 2'000 voix.

15 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital social

Indications sur les propres parts de capital

| Valeur                          | Description                             |                       |                           |
|---------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------|---------------------------|
| 110'021'152                     | Act. Nom. Crédit Mutuel de la Vallée SA |                       |                           |
|                                 |                                         | Nombre                | Prix de transaction moyen |
| Nombre en début de période      |                                         | 810                   |                           |
| Achat                           |                                         | 1'120                 | 87                        |
| Vente                           |                                         | -857                  | 95                        |
| Nombre en fin de période        |                                         | 1'073                 |                           |
|                                 |                                         | Exercice de référence | Exercice précédent        |
| Réserve légale non distribuable |                                         | 600                   | 600                       |

16 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

en CHF 1'000

|                                                                   |        |            |                     |                       |                                         |                  | Echéance   | Total   |
|-------------------------------------------------------------------|--------|------------|---------------------|-----------------------|-----------------------------------------|------------------|------------|---------|
|                                                                   | à vue  | dénonçable | Echu dans<br>3 mois | Entre 3 et<br>12 mois | Plus de 12<br>mois et moins<br>de 5 ans | Plus<br>de 5 ans | immobilisé |         |
| Actif circulant                                                   |        |            |                     |                       |                                         |                  |            |         |
| Liquidités                                                        | 38'541 | 0          | 0                   | 0                     | 0                                       | 0                | 0          | 38'541  |
| Créances sur les banques                                          | 1'317  | 0          | 0                   | 0                     | 0                                       | 0                | 0          | 1'317   |
| Créances sur la clientèle                                         | 0      | 6'100      | 165                 | 146                   | 5'001                                   | 960              | 0          | 12'372  |
| Créances hypothécaires                                            | 4      | 8'174      | 7'105               | 11'619                | 89'957                                  | 51'497           | 0          | 168'356 |
| Immobilisations financières                                       | 1'011  | 0          | 0                   | 0                     | 405                                     | 0                | 0          | 1'416   |
| Total Exercice de référence                                       | 40'873 | 14'274     | 7'270               | 11'765                | 95'363                                  | 52'457           | 0          | 222'002 |
| Exercice précédent                                                | 30'344 | 14'821     | 10'572              | 15'182                | 91'514                                  | 45'866           | 0          | 208'299 |
| Passif circulant                                                  |        |            |                     |                       |                                         |                  |            |         |
| Engagements envers les<br>banques                                 | 24     | 0          | 0                   | 0                     | 0                                       | 0                | 0          | 24      |
| Engagements résultant des<br>dépôts de la clientèle               | 55'790 | 87'700     | 0                   | 0                     | 0                                       | 0                | 0          | 143'490 |
| Obligations de caisse                                             | 0      | 0          | 2'250               | 1'194                 | 9'615                                   | 940              | 0          | 13'999  |
| Emprunts et prêts des centrales<br>d'émission des lettres de gage | 0      | 0          | 0                   | 0                     | 22'400                                  | 20'200           | 0          | 42'600  |
| Total Exercice de référence                                       | 55'814 | 87'700     | 2'250               | 1'194                 | 32'015                                  | 21'140           | 0          | 200'113 |
| Exercice précédent                                                | 52'660 | 90'892     | 594                 | 1'300                 | 21'699                                  | 20'277           | 0          | 187'422 |

Informations sur les opérations hors bilan

17 Répartitions et commentaires des créances éventuelles et engagements conditionnels

en CHF 1'000

|                                     | Année de référence | Année précédente |
|-------------------------------------|--------------------|------------------|
| Garanties et similaires             | 991                | 928              |
| Total des engagements conditionnels | 991                | 928              |

## Informations sur le compte de résultat

### 18 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

|                                            | en CHF 1'000       |                  |
|--------------------------------------------|--------------------|------------------|
|                                            | Année de référence | Année précédente |
| <b>Résultat de négoce provenant des:</b>   |                    |                  |
| - titres de participation (y c. les fonds) | 0                  | 0                |
| - devises                                  | 202                | 160              |
| - matières premières / métaux précieux     | 73                 | 68               |
| <b>Total du résultat de négoce</b>         | <b>275</b>         | <b>228</b>       |

### 19 Répartition des charges de personnel

|                                                                                                          | en CHF 1'000       |                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------|
|                                                                                                          | Année de référence | Année précédente |
| Rémunérations (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, salaires et allocations) | 708                | 748              |
| Prestations sociales                                                                                     | 128                | 117              |
| Autres frais de personnel                                                                                | 26                 | 32               |
| <b>Total des charges de personnel</b>                                                                    | <b>862</b>         | <b>897</b>       |

### 20 Répartition des autres charges d'exploitation

|                                                                                                                         | en CHF 1'000       |                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------|
|                                                                                                                         | Année de référence | Année précédente |
| Coût des locaux                                                                                                         | 81                 | 57               |
| Charges relatives à la technique de l'information et de la communication                                                | 911                | 840              |
| Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel | 9                  | 17               |
| Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)                                                               | 75                 | 73               |
| - dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel                                          | 75                 | 73               |
| - dont pour d'autres prestations de service                                                                             | 0                  | 0                |
| Autres charges d'exploitation                                                                                           | 294                | 312              |
| <b>Total des charges d'exploitation</b>                                                                                 | <b>1'370</b>       | <b>1'299</b>     |

### 21 Commentaires sur les pertes significatives des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions essentielles de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

|                                                          | en CHF 1'000          |                    |
|----------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------|
|                                                          | Exercice de référence | Exercice précédent |
| Divers produits extraordinaires                          | 0                     | 0                  |
| Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux | 350                   | 280                |

### 22 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

|                                                              | en CHF 1'000          |                    |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------|
|                                                              | Exercice de référence | Exercice précédent |
| Charges pour impôts courants                                 | 169                   | 109                |
| <b>Total des impôts</b>                                      | <b>169</b>            | <b>109</b>         |
| Taux d'imposition moyen sur la base du résultat opérationnel | 15,42%                | 16,59%             |

# Rapport de l'organe de révision

## à l'Assemblée générale de Crédit Mutuel de la Vallée SA, Le Sentier

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Crédit Mutuel de la Vallée SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat et l'état des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints (pages 8 à 11, 14 à 19 et 21 à 27) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation de la société ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne  
Téléphone : +41 58 792 81 00, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)



significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

29

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts. Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Omar Grossi  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable



Pierre Boffy

Lausanne, le 15 mars 2023

# Publication selon les exigences prudentielles

Selon Circ. FINMA 2016/01\*

## Exigences en matière de fonds propres

|                                                      | Exercice de référence | Exercice précédent |
|------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------|
| <b>Fonds propres pris en compte (CHF)</b>            |                       |                    |
| 1 Fonds propres de base durs (CET1)                  | 21'592                | 20'941             |
| 2 Fonds propres de base (T1)                         | 21'592                | 20'941             |
| 3 Fonds propres totaux                               | 21'592                | 20'941             |
| 4a <b>Exigences minimales de fonds propres (CHF)</b> | 18'660                | 17'374             |

L'augmentation des exigences minimales de fonds propres résulte de la participation de la Banque au régime des petites banques.

## Leverage Ratio

|                                                                                                                                | Exercice de référence | Exercice précédent |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------|
| <b>Ratio de levier simplifié (en %)</b>                                                                                        |                       |                    |
| 13a Actifs (hors goodwill + participations) + opérations hors bilan (CHF)                                                      | 233'249               | 217'171            |
| 14b Ratio de levier simplifié (fonds propres de base en % des actifs [hors goodwill + participations] + opérations hors bilan) | 9,26%                 | 9,64%              |

## Liquidity Coverage Ratio

|                                                     | 31.12.22 | 30.09.22 | 30.06.22 | 31.03.22 | 31.12.21 |
|-----------------------------------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|
| 15 Somme des actifs liquides de haute qualité (CHF) | 37'765   | 38'810   | 43'716   | 34'489   | 29'095   |
| 16 Somme nette des sorties de trésorerie (CHF)      | 13'738   | 12'203   | 16'336   | 14'346   | 12'991   |
| 17 Ratio de liquidités, LCR (in %)                  | 274,89%  | 318,04%  | 267,61%  | 240,41%  | 223,96%  |

\* La Banque a participé au régime des petites banques. En conséquence, la publication se limite aux chiffres-clés essentiels définis par la FINMA.



# FINANCEMENT IMMOBILIER

Nous vous aidons à concrétiser vos projets

**Nous sommes là pour vous**

**Crédit Mutuel de La Vallée SA**

Case postale 64  
1347 Le Sentier  
Tel. 021 845 15 00

[info@cmvsa.ch](mailto:info@cmvsa.ch)  
[www.cmvsa.ch](http://www.cmvsa.ch)

Clearing 6180  
CCP no 10-2201-4  
Code SWIFT/BIC RBABCH22180

